

CNU : départ de la campagne !

51, c'est le nombre de listes que la CA du SNESUP réunie les 9 et 10 mai a validées pour présentation ou soutien aux prochaines élections au CNU, qui auront lieu en septembre prochain. 38 listes supplémentaires devraient être validées lors du bureau national du 26 mai prochain. Cela fera 1800 candidates et candidats syndiqué.e.s ou non, tout.e.s engagé.e.s sur la profession de foi du SNESUP et du SNCS. Nous sommes à 3 semaines de la date de clôture (2 juin, jeudi de l'Ascension...) du site Helios, site dans lequel chaque candidat doit déposer sa notice bibliographique. Le modèle de notice, rendu particulièrement rigide par des revirements du MESR, doit être suivi à la lettre sous peine d'irrecevabilité de la candidature... et, encore plus grave, de la liste.

Ce sera la première élection concernant directement la gestion des carrières individuelles après les mobilisations de 2009. Ce scrutin est percuté par la nouvelle évaluation individuelle quadriennale imposée par la modification du décret CNU et du décret EC. Ces élections sont cruciales pour la défense des collègues, pour la collégialité, la démocratie et, dans la foulée des scrutins au CTPU, CS du CNRS, CNESER..., pour la représentativité du SNESUP-FSU. Tout le syndicat devra s'investir dans la campagne.

AERES : danger renforcé !

Après la récente nomination de Didier Houssin à la tête de l'AERES, les propos de celui-ci, en cohérence avec le rôle donné à l'AERES de validation des procédures d'évaluation individuelle - combattu par le SNESUP depuis près de 4 ans -, suscitent l'indignation. Pour lui, face à l'abondance de notes A+, « *il serait utile, par sublimation, de dégager ce qui relève du presque parfait, qui est sans doute plus rare, ne serait-ce que pour mettre au jour les meilleures pratiques* ». « *Il est prioritaire de valider les procédures d'évaluation des personnels* » a-t-il ajouté devant les députés l'auditionnant.

Ces déclarations renforcent nos craintes concernant l'évaluation et en particulier notre opposition résolue aux classements lapidaires A, B, C ou toute autre grille d'évaluation sous forme de nombres ou lettres lors des évaluations individuelles. L'activité des enseignants-chercheurs n'est pas réductible à des nombres quand la politique du MESR depuis 10 ans renforce toujours plus le travail bureaucratique et le glissement des tâches au détriment de la recherche, de nos enseignements et de la collégialité. Les élus SNESUP et SNCS notamment au CNU s'opposeront à ce que leur activité soit détournée pour mettre en place des sanctions ou une modulation de services.

Mettre en perspective une alternative pour le service public d'ESR, mener de concert dès l'automne les mobilisations sans attendre 2012...

Sur la base de nos propositions existantes, des résultats des mobilisations de 2009, des textes issus du congrès de Nanterre et des précédents, et du travail des secteurs du SNESUP, il nous faut maintenant faire émerger les propositions du SNESUP. Alliant mesures de réparation immédiates et construction d'une alternative crédible en dehors des marges que l'on veut nous imposer...

C'est dans cette démarche que le BN du 5 mai dernier a acté les décisions suivantes, discutées lors de la CA :

- l'envoi d'une adresse aux parlementaires pour leur demander la saisine de la Cour des Comptes portant sur les crédits de la MIREs et les dépenses d'éducation et de recherche par étudiant.
- l'élaboration d'une enquête qualitative portant sur l'état de la situation (poids de la bureaucratie, évolution des thématiques de recherche et des formations, carrière, précarité...) pour les enseignements du supérieur et leur vision prospective pour le Service Public d'enseignement supérieur et de recherche, avec, en perspective, le lancement d'une campagne de mobilisation de la communauté universitaire et d'interpellation des partis politiques dès la rentrée..
- l'appel à signature massive de la pétition intersyndicale contre la RGPP dans l'enseignement supérieur et la recherche : <http://www.precarite-esr.org/petitionRGPP> .

La CA a également adopté un communiqué sur la **situation en Lybie et en Syrie** :

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5718&ptid=5>

et une motion « **Oui à la poursuite des études des étudiants étrangers** » :

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5720&ptid=5>

Voir aussi sur le site du SNESUP :

tribune de Stéphane Tassel paru dans le monde.fr : <http://www.snesup.fr/Agir-en-ligne/Tribune?aid=5717&ptid=8>
et décisions sur les listes CNU par la CA des 9 et 10 mai : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5721&ptid=5>